



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE**

**Budget Annexe**  
**Exploitation des ouvrages**

**M 4**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**Année 2012**

*Poste comptable*

*Paerie de la Région Centre*





**COLLECTIVITES MEMBRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE**

**REGIONS**

Auvergne  
Bourgogne  
Centre  
Languedoc-Roussillon  
Limousin  
Rhône-Alpes

**DEPARTEMENTS**

Allier  
Ardèche  
Cher  
Creuse  
Indre-et-Loire  
Loir-et-Cher  
Loiret  
Haute-Loire  
Loire-Atlantique  
Lozère  
Maine-et-Loire  
Nièvre  
Puy-de-Dôme  
Saône-et-Loire  
Haute-Vienne

**VILLES ET AGGLOMERATIONS**

Angers Loire métropole  
Blois  
Bourges  
Châteauroux  
Clermont Communauté  
Joué-Lès-Tours  
Limoges  
Montluçon  
Nevers  
Orléans  
Grand Roanne Agglomération  
Saumur Loire développement  
Saint-Nazaire  
Tours  
Vichy  
Vierzon  
Saint Etienne Métropole  
Nantes métropole

**SICALA**

Allier  
Cher  
Indre-et-Loire  
Loir-et-Cher  
Loiret  
Maine et Loire  
Nièvre  
Saône et Loire



## SOMMAIRE

pages			
	<b>I Informations générales</b>		
	Modalités de vote du compte administratif		
	<b>II Présentation générale du compte administratif</b>		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses		
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	<b>III Vote du compte administratif</b>		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
	A1.3 - Autres dettes		X
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
	A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Entrées		
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Sorties		
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N	X	
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N	X	
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		X
	<b>D Arrêté et signatures</b>		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec~~ ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- \_\_\_\_\_ budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS  DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 4 965 442,72	G 5 983 302,05	G-A 1 017 859,33
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 2 794 151,61	H 3 245 716,66	H-B 451 565,05

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section d'exploitation (002)	C	I 1 647 555,15
	Reports en section d'investissement (001)	D 1 430 815,97	J

(si déficit)

(si excédent)

=

=

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 9 190 410,30	Q=G+H+I+J 10 876 573,86	=Q-P 1 686 163,56

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(2)		DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation		E 142 397,94	K
Section d'investissement		F 458 855,82	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		=E+F 601 253,76	=K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 5 107 840,66	=G+I+K 7 630 857,20	2 523 016,54
	Section d'investissement	=B+D+F 4 683 823,40	=H+J+L 3 245 716,66	-1 438 106,74
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E +F 9 791 664,06	=G+H+I+J +K+L 10 876 573,86	1 084 909,80

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 142 397,94	K
011	Charges à caractère général	134 155,94	
67	Charges exceptionnelles	8 242,00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 458 855,82	L
20	Immobilisations incorporelles	35 138,60	
21	Immobilisations corporelles	354 863,20	
23	Immobilisations en cours	68 854,02	

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réalliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 033 888,66	2 528 319,54	14 565,00	134 155,94	356 848,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	517 830,00	479 112,34			38 717,66
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	460 346,18	437 780,04			22 566,14
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 012 064,84</b>	<b>3 445 211,92</b>	<b>14 565,00</b>	<b>134 155,94</b>	<b>418 131,98</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	264 740,28	65 363,30	30 210,03	8 242,00	160 924,95
68	Dotations aux provisions (2)	1 140 000,00	1 140 000,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues	86 996,07				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>5 503 801,19</b>	<b>4 650 575,22</b>	<b>44 775,03</b>	<b>142 397,94</b>	<b>579 056,93</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 646 262,87				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	268 300,13	270 092,47			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (uniquement M44) (4)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 914 563,00</b>	<b>270 092,47</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>7 418 364,19</b>	<b>4 920 667,69</b>	<b>44 775,03</b>	<b>142 397,94</b>	<b>579 056,93</b>

Pour information (3)					
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réalliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Vente de produits fabriqués, prestations ...	4 324 858,00	4 225 778,22			99 079,78
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation	955 521,00	1 575 736,87			-620 215,87
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>5 280 379,00</b>	<b>5 801 515,09</b>			<b>-521 136,09</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	258 033,04	181 786,96			76 246,08
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (2)	232 397,00				232 397,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>5 770 809,04</b>	<b>5 983 302,05</b>			<b>-212 493,01</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>5 770 809,04</b>	<b>5 983 302,05</b>			<b>-212 493,01</b>

Pour information (3)						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 647 555,15				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(6) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(7) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	53 078,60	17 940,00	35 138,60	
21	Immobilisations corporelles	1 630 634,45	1 181 398,86	354 863,20	94 372,39
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 787 667,79	1 594 812,75	68 854,02	124 001,02
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 471 380,84</b>	<b>2 794 151,61</b>	<b>458 855,82</b>	<b>218 373,41</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>				
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (7)				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 471 380,84</b>	<b>2 794 151,61</b>	<b>458 855,82</b>	<b>218 373,41</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales (4)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>3 471 380,84</b>	<b>2 794 151,61</b>	<b>458 855,82</b>	<b>218 373,41</b>

Pour information					
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	1 430 815,97			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	11 554,00			11 554,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	9 568,00	9 112,38		455,62
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>21 122,00</b>	<b>9 112,38</b>		<b>12 009,62</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves (8)	2 966 511,81	2 966 511,81		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ... (6)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 966 511,81</b>	<b>2 966 511,81</b>		
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 987 633,81</b>	<b>2 975 624,19</b>		<b>12 009,62</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 646 262,87			
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	268 300,13	270 092,47		
041	Opérations patrimoniales (4)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 914 563,00</b>	<b>270 092,47</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>4 902 196,81</b>	<b>3 245 716,66</b>		<b>12 009,62</b>

Pour information					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 542 884,54		2 542 884,54
012	Charges de personnel et frais assimilés	479 112,34		479 112,34
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	437 780,04		437 780,04
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	95 573,33	1 792,34	97 365,67
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	1 140 000,00	268 300,13	1 408 300,13
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>4 695 350,25</b>	<b>270 092,47</b>	<b>4 965 442,72</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 965 442,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	17 940,00		17 940,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 181 398,86		1 181 398,86
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	1 594 812,75		1 594 812,75
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	<i>Stocks</i>			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>2 794 151,61</b>		<b>2 794 151,61</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

1 430 815,97

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 224 967,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	4 225 778,22		4 225 778,22
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	1 575 736,87		1 575 736,87
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	181 786,96		181 786,96
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>5 983 302,05</b>		<b>5 983 302,05</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

1 647 555,15

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 630 857,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	9 112,38	1 792,34	10 904,72
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		268 300,13	268 300,13
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>9 112,38</b>	<b>270 092,47</b>	<b>279 204,85</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

2 966 511,81

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES

3 245 716,66

## SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1	
Chap <sup>1)</sup>	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR-N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés	
art (1)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 033 888,68	2 528 319,54	14 565,00	134 155,94	368 848,18
0001	Fournitures non stockables	416 210,32	380 674,95			35 544,37
0003	Fournitures d'entretien	14 544,51	13 330,74		463,84	749,93
0004	Fournitures administratives	2 500,00	175,10			2 324,90
0066	Carburants	6 000,00	4 892,88			1 107,12
011	Sous-traitance générale	152 456,89	94 962,46	14 565,00	2 897,00	40 032,43
0132	Locations immobilières	6 340,00	5 640,00			700,00
0135	Locations mobilières		4 963,40		9 602,68	-14 568,08
0137	Redevances, droits passage, servitudes	12 192,04	27 630,87			-15 437,93
014	Charges locatives et de copropriété		5,00			-5,00
0152	Entrées sur biens immobiliers	213 679,01	133 757,75		28 005,63	51 915,63
01551	Matériel roulant	3 501,90	2 507,64			894,26
0156	Entretien maintenance	1 181 724,47	1 000 104,66		48 307,39	133 312,42
0161	Multirisques		12 890,91			-12 890,91
0168	Autres	98 033,06	87 074,67			10 958,39
017	Études et recherches	182 884,41	69 889,97		39 009,36	74 005,08
018	Divers	27 866,31	3 761,90		3 490,00	20 614,41
02 (2)						
0225	Indemnités au comptable & aux régisseurs	1 050,00				1 050,00
0226	Honoraires	3 000,00				3 000,00
0231	Annonces et insertions	3 750,00	6 120,00			-2 370,00
0238	Divers	33 994,21	9 218,01		2 380,04	22 396,16
0251	Voyages et déplacements	757,40	1 739,07			-981,67
0256	Missions	7 833,35	2 785,19			5 048,16
0257	Réceptions	6 000,00	218,48			5 781,52
0262	Frais de télécommunications	49 088,88	59 545,40			-9 576,52
0288	Autres	3 250,00	1 381,51			1 868,49
034 (3)						
035111	Cotisation foncière des entreprises	38 868,00	38 868,00			
03512	Taxes foncières	532 342,00	585 605,00			-33 263,00
0358	Autres droits	31 132,00	474,00			30 658,00
037	Autres impôts (autres organismes)	4 000,00	122,00			3 878,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	517 830,00	479 112,34			38 717,66
0218	Autre personnel extérieur	117 641,00	97 163,52			20 477,48
0331	Varement de transport		3 626,57			-3 626,57
0332	Cotisations versées au f.n.a.l.		1 227,77			-1 227,77
0336	Cotisations au cn et aux cg fpt		5 144,05			-5 144,05
0338	Autres impôts et taxes sur rémunérations		736,69			-736,69
0411	Salaires, appointements, commissions base	223 070,00	265 432,37			-42 362,37
0413	Primes et gratifications	65 835,00				65 835,00
0451	Cotisations à l'urssaf	111 284,00	55 510,39			55 773,61
0453	Cotisations aux caisses de retraite		50 270,98			-50 270,98
014	Atténuation de produits					
739 (4)						
05	Autres charges de gestion courante	480 346,18	437 780,04			22 666,14
0541	Créances admises en non valeur	346,18				346,18
0542	Créances éteintes		346,18			-346,18
058	Charges diverses de gestion courante	480 000,00	437 433,86			22 566,14
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>						
<b>(a) = (011+012+014+05)</b>		<b>4 012 064,84</b>	<b>3 445 211,92</b>	<b>14 565,00</b>	<b>134 155,94</b>	<b>418 131,98</b>
06	Charges financières (b)					
06111	Intérêts réglés à l'échéance					
06112	Intérêts - Retenue des ICNE (5)					
	Calcul du 06112 (5)					
	Montant des ICNE de l'exercice <sup>6)</sup>					
	Montant de l'exercice N-1 <sup>6)</sup>					
07	Charges exceptionnelles (c)	284 740,28	65 363,30	30 210,03	8 242,00	160 924,95
073	Titres annulés	184 488,28	41 602,14	210,03		142 686,11
0743	Subventions exceptionnelles fonctionnement	80 242,00	23 761,16	30 000,00	8 242,00	18 238,84
08	Dotations aux provisions (d) (6)	1 140 000,00	1 140 000,00			
0815	Dotations prov. risques & charges exploit	1 140 000,00	1 140 000,00			
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (7)					
022	Dépenses imprévues (f)	86 996,07				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES =</b>		<b>a+b+c+d+e+f</b>	<b>4 650 575,22</b>	<b>44 775,03</b>	<b>142 397,94</b>	<b>579 056,93</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Sauf le compte 621 rattaché au sein du chapitre 012.

(3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 06112 sera négatif.

(6) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	1 646 262,87				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2), (3)	268 300,13	270 092,47			
675	Valeurs comptables élémnts d'actif cédés		1 792,34			
6811	Dotation amort. sur immobilisations	268 300,13	268 300,13			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		1 914 563,00	270 092,47			
043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(4)					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		1 914 563,00	270 092,47			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		7 418 364,19	4 920 667,69	44 775,03	142 397,94	579 056,93

<b>Pour information</b>	
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES					A2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges					
699	Produits - Reports en arrière des déficits (2)					
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	4 324 858,00	4 225 778,22			99 079,78
706	Prestations de services	3 842 858,00	3 845 384,54			-2 526,54
7088	Autres produits d'activités annexes	482 000,00	380 393,68			101 606,32
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation	955 521,00	1 575 736,87			-620 215,87
74	Subventions d'exploitation	955 521,00	1 575 736,87			-620 215,87
75	Autres produits de gestion courante					
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>5 280 379,00</b>	<b>5 801 515,09</b>			<b>-521 136,09</b>
76	Produits financiers (b)					
7621	Intérêts encaissés à l'échéance					
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=					
77	Produits exceptionnels (c)	258 033,04	181 786,96			76 246,08
7717	Dégrèv. d'impôts (autres que sur bénéf.)		40,00			-40,00
773	Mandats annulés	180 372,77	165 040,35			15 332,42
774	Subventions exceptionnelles		12 720,84			-12 720,84
775	Produits des cessions éléments d'actif		3 970,77			-3 970,77
778	Autres produits exceptionnels	77 660,27	15,00			77 645,27
78	Reprises sur provisions (d) (4)	232 397,00				232 397,00
7815	Reprises sur prov. risques & charges	232 397,00				232 397,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>5 770 809,04</b>	<b>5 983 302,05</b>			<b>-212 493,01</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cet article n'existe pas en M49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exploit.. (2)					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	5 770 809,04	5 983 302,05			-212 493,01
---	--------------	--------------	--	--	-------------

Pour information	
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1</b>	<b>4 904 561,20</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE043 = DE043.

(3) Si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D' INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>53 078,60</b>	<b>17 940,00</b>	<b>35 138,60</b>	
2051	Concessions et droits similaires	53 078,60	17 940,00	35 138,60	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>1 630 634,45</b>	<b>1 181 398,86</b>	<b>354 863,20</b>	<b>94 372,39</b>
2131	Bâtiments	45 567,00	52 114,50		-6 547,50
2135	Installations générales	104 030,52	100 322,87	3 707,60	0,05
2157	Agencements et aménagements du matériel	1 438 012,87	989 710,51	351 155,60	97 146,76
2181	Installations, agencements & aménagements	32 524,06	32 524,06		
2183	Matériel de bureau et matériel inform.	10 500,00	6 726,92		3 773,08
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 787 667,79</b>	<b>1 594 812,75</b>	<b>68 854,02</b>	<b>124 001,02</b>
2315	Installations, mat. et outill. techniques	1 715 907,79	1 594 812,75	5 361,07	115 733,97
2318	Autres immobilisations corporelles	71 760,00		63 492,95	8 267,05
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 471 380,84</b>	<b>2 794 151,61</b>	<b>458 855,82</b>	<b>218 373,41</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>					

<b>45...1..</b>	<b>Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (4)</b>				
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>3 471 380,84</b>	<b>2 794 151,61</b>	<b>458 855,82</b>	<b>218 373,41</b>
-----------------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (3)</i>				
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
15 ...	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>				
29,,,	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>				
39,,,	<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours</i>				
49...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>				
59...	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>				
	<i>Charges transférées</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	3 471 380,84	2 794 151,61	458 855,82	218 373,41
---	--------------	--------------	------------	------------

<b>Pour information</b>	
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>1 430 815,97</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/rt(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	11 554,00			11 554,00
1318	Autres	11 554,00			11 554,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	9 568,00	9 112,38		455,62
2157	Agencements et aménagements du matériel	9 568,00	9 112,38		455,62
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>21 122,00</b>	<b>9 112,38</b>		<b>12 009,62</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 966 511,81	2 966 511,81		
1068	Autres réserves	2 966 511,81	2 966 511,81		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 966 511,81</b>	<b>2 966 511,81</b>		
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 987 633,81</b>	<b>2 975 624,19</b>		<b>12 009,62</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	1 646 262,87			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	268 300,13	270 092,47		
2182	Matériel de transport		1 792,34		
2805	Concessions et droits similaires	31 859,48	31 859,48		
28135	Installations générales	4 437,88	4 437,88		
28151	Installations complexes spécialisées	5 172,67	5 172,67		
28157	Agencemts et aménagemts du matériel	211 253,75	211 253,75		
28182	Matériel de transport	8 968,58	8 968,58		
28183	Matériel de bureau et matériel inform.	5 560,55	5 560,55		
28184	Mobilier	1 047,22	1 047,22		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 914 563,00</b>	<b>270 092,47</b>		
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 914 563,00</b>	<b>270 092,47</b>		
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 902 196,81</b>	<b>3 245 716,66</b>		<b>12 009,62</b>

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires;  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

## POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>			<b>A</b>			<b>B</b>
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles		<b>Néant</b>			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>RECETTES</b>		<b>C</b>			<b>D</b>
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées		<b>Néant</b>		
	Autres				

<b>Solde du financement (5)</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.  
(2) Rayer la mention inutile.  
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice  
(5) Indiquer le signe algébrique

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A1.1</b>
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX</b>	<b>A1.2</b>

## A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N de l'exercice	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Auprès des organismes de droit privé</b>					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Épargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
<b>Auprès des organismes de droit public</b>					
(3)					
<b>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>					
(3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

## A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	<b>Néant</b>		
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.4</b>

## A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en(7)	en capital	
<b>TOTAL GENERAL</b>																		
163 Emprunts obligataires (total)																		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus																		
Total des dépôts et cautionnements reçus																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																		
168 Autres emprunts et dettes assimilés																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour la fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A5 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	
	<b>A1.5</b>

**A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	(6) Taux actuariel	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8)	en capital	
<b>Total des dépenses au c/166</b>																		
<b>Refinancement de la dette</b>																		
...																		
...																		
...																		
<b>Total des recettes au c/166</b>							Néant											
<b>Refinancement de la dette</b>																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au c/166 sont équilibrées.  
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour linéaire, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.  
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.  
 (4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.  
 (5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).  
 (6) Taux annuel, tous frais compris.  
 (7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER</b>	<b>A1.6</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.7</b>

## A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER AU 31/12/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature de l'instrument prévu par le contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS</b>									
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES</b>									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

## A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N	Montant restant du au 31/12/N	Intérêts mandatés en N (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-2 du CGCT).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)</b>	<b>A1.8</b>

## REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits	Nombre de produits
	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours	% de l'encours
	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros	Montant en euros



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DE LASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000,00 €	15 décembre 2010
	<b>Catégorie de biens amortis</b>	<b>Durée</b>
	Frais d'étude	5
	Logiciels	3
	Processus de gestion et développement de logiciels	15
	Informatique	5
	Téléphonie	5
	Mobilier	10
	Autres immobilisations corporelles	10
	Matériel de bureau	10
	Véhicules (hors véhicules de chantier)	5
	Véhicules de chantier	10
	Bâtiments	30
	Autres constructions	30
	électriques, téléphoniques, automatisme, électromécanique et système d'alerte	10
	Installations complexes spécialisées	30
	d'électrification, autres réseaux)	10
	Matériel industriel	10
	Outillage industriel	10
	Autre matériel et outillage technique (matériel hydromécanique, vantellerie)	30
	Travaux, ouvrages de génie civil (barrages, digues)	80
	Dispositif d'auscultation	80
	Installations générales, agencement et aménagements divers	15

n° 10-157

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>dérogatoires</b>						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)			1 140 000,0	3 850 000,0		3 850 000,0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques	Ouvrage	2 710 000,00	03/06/2012	240 000,00	2 950 000,00	-
.....	Acquisition locaux	0	23/03/2012	900 000,00	900 000,00	-
<b>Dépréciation (2)</b>						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>			1 140 000,0	3 850 000,0		3 850 000,0
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituées.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
		<b>Néant</b>				

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

## A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à Réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D</b>					
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C</b>					
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)				
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros				
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves (versements)				
			<b>Néant</b>		
13	Subventions d'investissement (remboursements)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

<b>Transferts entre sections = C+ D</b>					
040	Reprises sur autofinancement antérieur (C)(2)				
<b>Charges transférées (D) = E + F + G</b>					
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)</b>					
<b>Production immobilisée (F)</b>					
<b>Stocks et en-cours (G)</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi qu'a pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

## A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=G+H+J+K</b>		<b>1 914 563,00</b>	<b>270 092,47</b>		
Ressources propres externes (G)					
Autres recettes financières (H)					
<b>Transferts entre sections (J)</b>		<b>268 300,13</b>	<b>270 092,47</b>		
9	Provisions pour dépréciation des ... (2)				
15	Provisions pour risques et charges ... (2)				
2182	Matériel de transport		1 792,34		
2805	Concessions et droits similaires	31 859,48	31 859,48		
28135	Installations générales	4 437,88	4 437,88		
28151	Installations complexes spécialisées	5 172,67	5 172,67		
28157	Agencements et aménagements du matériel	211 253,75	211 253,75		
28182	Matériel de transport	8 968,58	8 968,58		
28183	Matériel de bureau et matériel inform.	5 560,55	5 560,55		
28184	Mobilier	1 047,22	1 047,22		
021	<b>Virement de la section de fonctionnement (K)</b>	<b>1 646 262,87</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

D001	Déficit d'investissement reporté	1 460 218,07
------	----------------------------------	--------------

R001	Excédent d'investissement reporté	29 402,10
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 966 511,81

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	1 460 218,07
Recette financières	III + R001+ R1064 + R1068	3 266 006,38
Solde des opérations financières	(III + R001+ R1064 + R1068) - (I + D001) (1)	1 805 788,31
Solde net hors charges transférées (2)	(III + R001 + R1064 + R1068) - (II + D001) (1)	1 805 788,31

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	<b>A5.1</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF</b>	<b>A5.2</b>

Service.....(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
014	Atténuation de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
				<b>Neant</b>	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)		78	Reprises sur prov. et sur dépréciations (4)	
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042		0
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>D 002 (5)</b>			<b>R 002 (5)</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	<b>A5.1</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF</b>	<b>A5.2</b>

Service.....(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		13	Subventions d'équipement	
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		23	Néant	
27	Autres immobilisations financières		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			021	Virement de la section de fonctionnement	
			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>D 001 (4)</b>			<b>R 001 (4)</b>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks

(5) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
<b>Néant</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

**A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**  
**Date de la délibération :**

Intitulé de l'opération N° :

**DEPENSES 4581**

DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	Cumul des réalisations
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
<b>Néant</b>						

**RECETTES 4582**

RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
- Financement par le tiers						
- Financement par d'autres tiers						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financ. par empr. à la charge du tiers (2763)						
<b>Néant</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES</b>	<b>A8.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

## A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements
Acquisition à titre onéreux			
	2007BA10 REVISION 3 GROUPE POMPAGE TURBINAGE	38 177,52 €	0
	2009BA01 Betardeau d'isolement des vannes de demi-fond du barrage de Villorest	1 547 805,22 €	0
	2009BA13-01 REPRISE LOGICIEL GABVN	17 940,00 €	0
	2009BA15 AMO MOE VANNES VILLEREST	28 238,77 €	0
	2010BA03 REPRISE DU CALCULATEUR	388 546,50 €	0
	2010BA11 DISPOSITIF DETECTION INTRUSION VILLEREST	8 059,84 €	0
	2010BA22 REMPLACEMENT ARMOIRE ELECTRIQUE CONTROLE	1 218,13 €	0
	2011BA05 RENOUELL 2 DIJONCTEURS CELLULES	76 378,85 €	0
	2011BA06 RENOUELLLEMENT CENTRALE	164 770,83 €	0
	2011BA07 METALLERIE BARRAGE CHAPEAUX	12 688,38 €	0
	2011BA11 ROUTE ACCES POSTE	52 114,50 €	0
	2011BA15 EBOULEMENT VILLEREST	32 524,06 €	0
	2011BA16 ECLAIRAGE PAREMENT AVAL NAUSSAC	44 314,43 €	0
	2011BA17 FUIITE PAREMENT AMONT NAUSSAC	23 943,92 €	0
	2011BA18 REPRISE BETONNAGE VILLEREST	86 863,55 €	0
	2011BA19 RENOUV DIJONCTEURS NAUSSAC	98 488,21 €	0
	2012BA02 MENUISERIE TOUR VILLEREST	48 013,42 €	0
	2012BA06 METALLERIE NAUSSAC PH2	13 634,40 €	0
	2012BA08-03 PANNEAU NAUSSAC	657,80 €	0
	2012BA13 BATTERIES USINES NAUSSAC	12 872,91 €	0
	Installation de 3 panneaux d'informations	8 926,39 €	0
	TRAVAUX RENOUELLLEMENT POMPES	11 425,51 €	0
	Mise en conformité des liaisons téléphoniques	1 785,62 €	0
	Tenue mécanique des ancrages	5 441,80 €	0
	Installation d'un sous compteur électrique	1 395,25 €	0
	Remplacement des équipements de mesure	3 825,81 €	0
	MISE EN PLACE PARAFONDRE CELLULE 20kv	8 488,11 €	0
	Travaux remis en état des vannes 0,1,3 et 5	4 903,60 €	0
	Fourniture de sonde de mesure de débit	6 864,31 €	0
	ACHAT PARCELLE	6 638,00 €	0
	ACHAT D'UN CODEUR DE POSITION DES VANNES	2 619,24 €	0
	Installation alarme incendie Naussac	4 695,26 €	0
	Remise au norme station d'épuration Villerest	8 825,74 €	0
	Matériel informatique	6 726,92 €	0
	ACHAT D'UN TRANSMETTEUR LYQUISYS	3 210,90 €	0
	ACHAT TURBIDIMETRE - BARRAGE DE NAUSSAC	2 282,83 €	0
		<b>2 784 583,61 €</b>	
Acquisition à titre gratuit			
Mise à disposition			
Affectation			
Mises en concession ou affermage			
Divers			
	Réécriture Immobilisation 2012 pour REGUL TVA	9 568,00 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 794 151,61 €</b>	

## A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux							
		TWINGO 1962ZQ45	5	7 169,36 €	1 792,34 €	3 970,77 €	2 178,43 €
Cession à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
	Réécriture Immobilisation 2012 pour REGUL TVA		-	-	9 112,38 €	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>2 178,43 €</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	<b>A9.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	<b>A9.2</b>

**A9.1 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition		<b>Néant</b>		
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A9.2 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux							
Cession à titre gratuit		<b>Néant</b>					
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.2
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		

## B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (3)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actariels	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (6) intérêts	en capital
Totaux généraux																	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP																	
Totaux pour les emprunts autes que ceux contractés par des collectivités ou des EP																	
Néant																	
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état																	
Totaux pour les autres emprunts ou des EP (hors logements sociaux)																	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt - taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6511 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

## B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
658		APPUI ELAB' CONSIGNE GEST BARRAGE 2012	DRFIP CENTRE ET LOIRET	Administration publique	86 142,00
658		CONVENTION GESTION RESEAU CRISTAL 2012	DRFIP CENTRE ET LOIRET	Administration publique	351 291,86
6743		DELIB 11-52 REDUCTION EUTROPHISATION	CDAFAL 42	Administration publique	8 761,16
6743		Partenariat technique - NAUSSAC	CG HAUTE VIENNE	Administration publique	15 000,00
6743		Partenariat technique - VILLEREST	CG HAUTE VIENNE	Administration publique	15 000,00
6743		REQUALIF ZONE BAIGNADE MAS D'ARMAND 2012	CC DU HAUT ALLIER	Administration publique	15 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

## B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

## B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

## B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités .....						
8018	Autres engagements donnés .....						
	Au profit d'organismes publics .....						
	Au profit d'organismes privés .....						
<b>TOTAL</b> .....							

## B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b> .....							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir) .....						
8028	Autres engagements reçus .....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises .....						
	Engagements reçus des entreprises .....						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N
2010-11 Travaux sur vannes Villorost	5 700 000,00 €	0,00 €	5 700 000,00 €	3 674 812,75 €	1 150 000,00 €	850 000,00 €	1 594 812,75 €

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votés y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N
	Néant						

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)</b> <b>ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/N</b> <b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE</b> <b>L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.1</b> <b>C1.2</b> <b>C1.3</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (1)</b>		1,9	1,9	
Attaché	A	0,5	0,5	
Rédacteur	B	0,5	0,5	
Adjoint administratif 2ème classe	C	0,9	0,9	
<b>TECHNIQUE (2)</b>		6,8	6,8	
Ingénieur en chef de classe normale	A	0,4	0,4	
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	1	1	
Technicien principal de 1ère classe	B	1	1	
Technicien principal de 2nde classe	B	2,4	2,4	
Agent de maîtrise	C	1	1	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8,7</b>	<b>8,7</b>	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N**

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
Ingénieur	A	TECH	458
Technicien principal de seconde classe (1,4)	B	TECH	357
Rédacteur (0,5)	B	ADM	393
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
<b>Néant</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C2</b>
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C3</b>
<b>ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	

**- LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt		Néant		
Autres				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...  
et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.  
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).  
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

Etablissement Public Loire : Budget annexe exploitation des ouvrages Paierie régionale de la région Centre	Compte Administratif 2012	
---	---------------------------	--

Arrêté - signatures

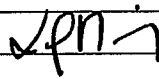
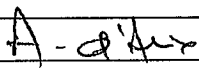
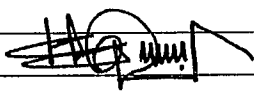

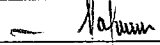
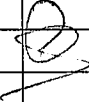
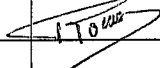
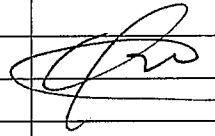
Présenté par le Président du Comité Syndical.  
A Orléans , le 29 mars 2013

Nombre de membres en exercice	74
Nombre de membres présents ou représentés	42
Nombre de suffrages exprimés	
VOTE:	
Contre :	0
Pour :	42
Abstentions :	0
Date de convocation. :	

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire  
A Orléans , le 29 mars 2013

## Les membres du Comité Syndical

ALEXANDRE Jacques	
ANTOINE Jean Pierre	
AUCOUTURIER-VAUGELADE Sylvie	
BARLE Christian	
BERNARD Paul	
BERTIER Jean	
BERTRAND Daniel	
BIGOT Joël	André PARECHAU
BOIT Georges	
BORDAT Georges	
BOURDY Patrick	
BRAULT Jean-Luc	
CHAPAVEIRE André	
CHARRIER Jean	
CHARTIER Michel	
CHASSAIGNE André	
CHEVALIER Roger	
CHEZEAUD Jean-Henri	
COINTEPAS François	
COUTURIER Christian	
CROZET Dominique	ALBUSUY
DAMIENS Jean-BERNARD	
DANIEL Jean	
DEGUET Gilles	
DELAPORTE Blandine	
DOLIGE Eric	SOLER THE
DOUGE Christophe	
DOYEN Bernard	
DRIEUX Jean-Pierre	
DUGLERY Daniel	
DUTOUR Alain	
FAGES Michel	
FAUCHER Jean-Jacques	
FLEURY Delphine	

FREGÉAI Vincent	
GERMAIN Jean	
GIORDANO Jean-Baptiste	
GLOANEC MAURIN Karine	
GRICOURT Marc	
GROUARD Serge	
GUERINEAU Jean-Michel	
GUILLOIN Jacky	
JANSSENS Jean-Marie	
JOUBERT Michel	
JOULAIN Yves	
LAURENDON Alain	
LE SCORNET Jean-Pierre	
LE THILY Jacques	
LEFEBVRE André	
LESBRE Serge	
LONGEON Olivier	
LOTTE Dominique	
MAIRAL Jean-Claude	
MALBO Gérard	
MAMESSIER André	
MAQUIN Gabriel	
MARCHAND Jean-Michel	
MARIOTTE Bernard	
NARBOUX Roland	
NAUD Claude	
PALPACUER Bernard	
PASCIUTO Bertrand	
PLENET Simon	
POINSARD Michel	
RADIGON François	
REVERSAT Gilbert	
RIAMON Marie-Hélène	
ROUSSAT Daniel	
SANSU Nicolas	
SARLES Nathalie	
SAUVADE Bernard	
VERDIER Fabrice	
VERNISSE Pascal	
WARNANT Christophe	

Compte tenu de la réception en Préfecture, le  
et de la publication, le

Certifié exécutoire par le Président du Comité Syndical,

A Orléans, le  
Le Président de l'Etablissement public Loire

